

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
403
OCTOBRE
2025

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



AMBIANCE UNIQUE AU BANQUET DU BEL ÂGE



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Mes chers concitoyens,

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars prochain.

Durant cette période pré-électorale, les collectivités locales doivent faire preuve de prudence en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

C'est pourquoi j'ai choisi de me conformer de manière très stricte à cette loi républicaine, en décidant de ne plus rédiger d'éditorial dans les publications de la Ville.

La publication de l'éditorial de «La Gazette Harnésienne» est donc suspendue.

Je vous souhaite une excellente lecture !

SOMMAIRE

03 ZOOM SUR

04 RETOUR EN IMAGES

06 CULTURE

08 VIE ÉCONOMIQUE

10 SOLIDARITÉ

12 CADRE DE VIE

13 INFOS PRATIQUES

14 VIE MUNICIPALE

15 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 403 - OCTOBRE 2025

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Camille Bajor, Céline Lépillat,
Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





VIDEO MAPPING FESTIVAL : UN ÉVÉNEMENT UNIQUE À NE PAS MANQUER !

L'Agglomération de Lens-Liévin vous invite à découvrir le Video Mapping Festival, à l'Étang du Brochet situé à Harnes ! Pour l'occasion, les villes de Harnes et de Noyelles-sous-Lens se sont associées autour d'une création projetée sur l'eau, un dispositif inédit dans le Video Mapping Festival, ouvert à tous et entièrement gratuit !

Le samedi 4 Octobre, venez jeter l'encre à l'Étang du Brochet ! A travers un dialogue, vous revivrez l'histoire de la Souchez, de la création de la rivière à nos jours. Les deux artistes se partageront la plume afin de retracer les périodes fortes qu'aura connu ce cours d'eau. Du marais verdoyant aux berges aménagées, en passant par les docks de péniche à charbons, un voyage fluide et ludique vous attend. Illustré sur un mur d'eau projeté, cet événement vous promet une expérience rafraîchissante qui en éclaboussera plus d'un !

Durant cette journée, de nombreuses activités seront organisées en amont, avant de laisser place à la projection.

ACTIVITÉS SUR RÉSERVATION (resamapping@ville-harnes.fr)

- 10h : «**Les berges de la Souchez à vélo**», animé par le Pays d'Art et d'Histoire Lens-Liévin (RDV à la Médiathèque, durée 2h) ;
- 10h30 : **Balade naturaliste sur les oiseaux**, animée par la Ligue de Protection des Oiseaux (RDV Étang) ;

- 13h30 : **Balade Patrimoine et Nature**, organisée par la Ville de Harnes (RDV à la Médiathèque, durée 2h, 4 km) ;
- 14h et 15h30 : **Séances «Découverte du Yoga»** pour adultes, animées par L. Beck (Belvédère de l'Étang).

ACTIVITÉS EN ACCÈS LIBRE

- De 14h à 17h : **Ateliers créatifs nature** en famille (dès 4 ans), animés par P. Carru (RDV Étang) ;
- Toute la journée : **Initiation à la pêche** par l'Association du Brochet Harnésien (RDV Étang).

ASSISTEZ AU TRAIL DE NOYELLES-SOUS-LENS

- 17h : **Trail découverte** (8 km) / 17h15 : **Randonnée et marche nordique** / 18h45 : **Courses enfants** / 20h : **Trail nocturne**.

VIDEO MAPPING

De 20h à 22h (Durée : 8 minutes, diffusion en boucle).

INFOS PRATIQUES

- **Navette en bus gratuite** (aller/retour), à partir de 18h30 (Harnes : Auchan - Grand'Place - Médiathèque La Source + Noyelles-Sous-Lens : Place Gallet - Place de la Libération - Étang).
- **Restauration sur place** (friterie, pizzeria, foodtruck sucré et buvette).



1. Dépôt de gerbes dans le cadre du défilé de la Libération.
2. Ça baigne pour les 4/6 ans, qui bénéficient de cours, afin de découvrir le milieu aquatique.
3. Journée portes ouvertes au tir à l'arc, l'occasion de découvrir une discipline passionnante.
4. HVB : présentation de l'équipe élite, des objectifs des différentes équipes et match de préparation contre Cambrai.
5. A l'école Diderot, l'éco-mobilité est à l'honneur lors des pédibus organisés régulièrement par l'association Did'Active.
6. Distribution des calculatrices aux élèves de 6^{ème} du collège Victor Hugo.



7. Pose de première pierre de la résidence d'accueil «Le Cheval Bleu», pour les personnes en difficulté d'intégration sociale et présentant des troubles psychiques.

8. Terrain de hand à 4, installé au Complexe Mimoun, pour le bonheur des sportifs.

9. Le Musée d'Histoire et d'Archéologie a accueilli la compagnie «La Vache Bleue» à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

10. Les journées européennes du patrimoine ont attiré de nombreux curieux au Musée de l'Ecole et de la Mine.

11. Visite pédagogique enrichissante du Sénat, pour les membres du Conseil Municipal des Jeunes.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Les cro-magnon s'invitent à la Médiathèque !

Du 13 octobre au 22 novembre, venez découvrir une exposition dédiée aux hommes de cro-magnon. Mais ce n'est pas tout ! De nombreux temps forts sont prévus :

Spectacle : Mercredi 5 novembre, à 16h30 : spectacle «la préhistoire» par la Compagnie Scolopendre. 5-10 ans (sur réservation).

Animation : Vendredi 24 octobre (départ 8h, retour 18h30) : voyage au parc archéologique Samara. A partir de 7 ans (sur réservation).

Ciné-goûter : Mercredi 12 novembre, à 14h30 : ciné-goûter «cro-man», suivi d'un atelier ludique. A partir de 6 ans (sur réservation).

Ateliers : Mercredi 15 octobre, à 14h : venez créer votre totem (7-11 ans, sur réservation). Samedi 18 octobre, de 14h à 15h30 (pour les 7-11 ans) et de 16h à 17h (pour les 4-6 ans) : peintures rupestres animé par la Graffisterie (sur réservation). Mercredi 22 octobre, à 16h : plonge dans la préhistoire et fabrique ton bijou (4-6 ans, sur réservation). Mercredi 29 et jeudi 30 octobre, de 14h à 16h : atelier numérique «Dr Mammouth Maboul» (8-11 ans, sur réservation et présence sur les 2 jours obligatoire). Mardi 4 novembre, à 14h : façonne ta vénus en terre autodurcissante (pour adultes, sur réservation).

Lectures : Samedi 8 novembre, à 10h30 : moment tendre avec votre tout-petit autour d'albums et comptines. 3 mois-3 ans. Mercredi 19 novembre, à 16h : histoires préhistoriques envoûtantes. 4-8 ans.



Une programmation variée au Cinéma Le Prévert !



• **Mercredi 22 octobre : ciné-goûter Minecraft à 14h30.** Venez passer un après-midi en famille 100% **Minecraft** avec la projection du film et une cession de jeux vidéo pour modéliser le cinéma à l'aide des célèbres blocs. *Tarif : 3,30€.*

• **Jeudi 23 octobre : cinéma-littérature à 18h30.** Retrouvez à l'écran «**L'écume des jours**» de Boris Vian interprété par Audrey Tautou et Romain Duris. Entrée offerte, dans le cadre du programme «d'une toile à l'autre» avec la CALL.

Inscriptions obligatoires : jacques.prevert@ville-harnes.fr



Envie d'une petite frayeur ? Rendez-vous au ciné-frissons !



Un formidable cocktail d'Halloween vous attend au Cinéma Le Prévert pour votre ciné-frissons

• **A 17h «Les Gremlins»** : (re)vibrez d'horreur avec ce film culte familial de 1984. Échanges avec le vrai Guizmo à l'issue du film, de passage à Harnes. Il sera dans sa version gentille et vous offrira des bonbons (sauf si vous l'arrosez).

• **A 20h «Conjuring, l'heure du jugement»** : éprouvante, horreur, interdit aux moins de 12 ans.

Concours de déguisement lors de chaque séance (places de cinéma à gagner).

Infos : jacques.prevert@ville-harnes.fr. Tarif vacances : 3,30 euros. Ouverture des portes à 16h.

HARNES SE MET EN SCÈNE !

Le temps fort «HARNES EN SCÈNE» est un événement co-construit entre la Municipalité ainsi que les partenaires culturels et éducatifs harnésiens. Il vise à proposer un temps fort autour des pratiques artistiques amateurs : chanson, théâtre, cinéma, seront ainsi mis à l'honneur cette année.

En octobre et novembre, la culture va rayonner à Harnes ! Plusieurs événements, allant de la musique au cinéma, en passant par le théâtre vont rythmer le Cinéma Le Prévert.



• **Atelier d'écriture chanson / rap «C'est quoi l'art ?» :** Avec Mwano, auteur-compositeur et artiste intervenant de la Générale d'Imaginaire, venez écrire et rapper une chanson sur votre rapport à l'art. C'est quoi la pratique artistique ? Est-ce que c'est facile de monter sur scène ? Comment exprimer tout ce que j'ai dans la tête ? Entre jeux de rythme, de rimes et d'improvisation, apprenez à manier les mots pour en faire des couplets et des refrains. A la fin de l'atelier, vous repartirez avec votre propre chanson sous le bras ! *Les 28, 29 et 30 octobre 2025, de 10h à 12h et de 14h à 16h. A partir de 12 ans. Limité à 15 participants. Réservation : culture@ville-harnes.fr ou 06.38.23.88.11.*

• **Conférap : le rap c'est vieux avant :** **Mercredi 12 novembre 2025, à 18h**, installez-vous confortablement pour assister à la restitution du stage d'écriture de chanson urbaine. Venez encourager les participants de l'atelier d'écriture et découvrir leur création chantée ! **Puis à 19h**, assistez au spectacle «Conférap», avec un cours d'histoire rappé. *Gratuit. Réservation : culture@ville-harnes.fr ou 06.38.23.88.11.*

• **Projection du film «Un triomphe» et ciné-débat :** **Jeudi 13 novembre 2025, à 18h30**, venez assister à la projection du film «Un triomphe», réalisé par Emmanuel Courcol, avec Kad Mérad. La projection sera suivie d'un échange animé par la compagnie «La Belle Histoire» : Et vous, que vous apporte

la pratique du théâtre, de la danse, de la musique, du chant ou de toute autre activité culturelle, artistique et créative ?! *Gratuit. Réservation : culture@ville-harnes.fr ou 06.38.23.88.11.*

• **Pièce de théâtre «Fête des Gosses 2» :** **Vendredi 14 novembre 2025, à 20h**, des mamans auteures se mettent en scène pour proposer une soirée théâtre autour de leur vie de maman et de la relation avec leurs adolescents. Le Service de Prévention Spécialisée Avenir des Cités vous présente «Le retour des mamans sur scène», adaptation de leur livre «Fête des Gosses 2», mise en scène par Fabien Decoster et Julie Laude, de la compagnie «La Belle Histoire». *Vente du livre au prix de 10 euros. Ouverture des portes à 19h30. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles. Réservation obligatoire.*

• **Soirée théâtre «Ah les hommes...Grrrrr !!!!» :** **Samedi 15 novembre 2025, à 19h30**, la compagnie de théâtre amateur «Les Femmes en Marche» vous invite à assister à sa pièce de théâtre. *Synopsis : «Dans un centre bien-être où il fait bon de se ressourcer et de trouver le calme qui est en nous. Enveloppées dans un peignoir molletonné, deux amies se prennent du bon temps... L'occasion de papoter, de se rappeler leurs histoires d'amour passées... Quand un homme vient s'installer à côté d'elles, le dialogue devient tout d'un coup contradictoire». Pièce écrite par les «Femmes en Marche» et mise en scène par Marie Liagre et Isabelle Decorte. Gratuit. Infos et réservation au : 06.12.25.67.44.*

UNE SEMAINE AUX COULEURS DE LA POLOGNE !

Du 18 au 26 octobre, Harnes accueillera une nouvelle édition de la Semaine de la Polonité, organisée par l'association Harnes-Chrzanów. L'occasion de découvrir les traditions polonaises à travers une programmation variée.

Les samedi 18 (10h-20h) et dimanche 19 (10h-19h) octobre, le «**Salon de la Pologne**» fera son grand retour salle Kraska, avec de nombreuses animations, expositions, dégustations et rencontres... pour voyager au cœur de la culture polonaise !

Le mardi 21 octobre, à 19h, le Cinéma Le Prévert accueillera un **Ciné-Polska**, avec le film «A real pain», suivi d'un temps d'échange et d'un verre de l'amitié. *Gratuit, sur inscription à : jacques.prevert@ville-harnes.fr*

Le dimanche 26 octobre, la semaine se clôturera autour d'un **repas polonais** à la salle Kraska, organisé par l'association Tradition et Avenir et animé par l'orchestre «Heleniak». Informations et inscriptions : Anne-Marie Stroyk au 06.64.27.45.31.



DESTINATION FORMATION, VENEZ FAIRE ESCALE À HARNES !



Le mercredi 9 octobre, de 9h à 12h, la Médiathèque La Source ouvre ses portes à tous ceux qui souhaitent donner un nouvel élan à leur parcours professionnel.

Dans le cadre de la semaine du BTP et en lien avec France Travail, cette matinée placée sous le signe de la formation, de l'emploi et de l'orientation offre une véritable opportunité pour construire votre avenir.

De nombreux secteurs seront représentés : le BTP, la restauration, l'industrie, les services à la personne... L'occasion idéale de rencontrer des **organismes de formation**, de découvrir les **dispositifs existants** et d'obtenir réponse à toutes vos questions. Une opportunité à ne pas manquer pour repartir avec des pistes concrètes, des contacts et, pourquoi pas, la motivation de franchir une nouvelle étape !

Que vous soyez en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou simplement curieux de découvrir les opportunités près de chez vous, cette escale est faite pour vous !

Informations : Médiathèque La Source au 03.21.49.24.14

LA BEAUTÉ AU BOUT DES DOIGTS AVEC TOPAZE GLOW

Installée au 3 rue des Fusillés, Topaze Glow met en valeur la beauté des mains et des ongles avec passion et professionnalisme

Prothésiste ongulaire depuis 2023, Emma a perfectionné son savoir-faire auprès de deux expertes reconnues : Céline (Cosyongles, Lille) et Carla (Onhernails, Belgique).

Dans son espace dédié à la beauté des ongles, elle propose différents services pour répondre aux envies de toutes : pose de demi-capsule gel (rallongement), gainage et vernis semi-permanent.

Le salon est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 18h30, et le vendredi et samedi, de 9h à 17h. Les rendez-vous se prennent facilement via les réseaux sociaux Instagram et Facebook (@Topazeglow) ou directement par téléphone au 06.52.78.56.24.



VOUS SOUHAITEZ OUVRIR UN COMMERCE ? SUIVEZ LE GUIDE !

Vous avez choisi notre commune pour ouvrir un commerce et participer ainsi au dynamisme local. Savez-vous qu'ouvrir un établissement recevant du public nécessite de réaliser des démarches obligatoires auprès du service urbanisme de notre ville ?

Quand déposer un dossier d'Autorisation de Travaux relative aux Établissements Recevant du Public (ATERP) ?

• **Pour une ATERP simple (sans changement de destination) : veuillez télécharger et compléter le CERFA n°13824*04**, qui concerne une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public (ERP). Un dossier est nécessaire si l'un des critères du listing est rempli :

- La **modification interne** affectant l'espace ouvert au public ;
- Le **changement de type de commerce** (exemples : remplacement d'une épicerie par une boucherie, un fleuriste par un autre fleuriste...), sans changer la destination des locaux et sans altérer l'espace extérieur ;
- La **rénovation intérieure** (déplacement des cloisons internes, installation ou remplacement de faux plafonds, changement de revêtement, installation de rampes, etc.) ;
- Les travaux sur les **installations techniques** (électricité, système de désenfumage, alarme, etc.) ;
- Les **travaux d'aménagement interne sans changer la destination des locaux**, réalisés lors de l'installation d'un nouveau commerce dans un bâtiment existant.

• **S'il y a un changement de destination en plus de l'ATERP :**

- Une **déclaration préalable** doit être réalisée : en cas de changement de l'aspect extérieur (changements de la façade ou de la couleur des menuiseries) ;
- Un **permis de construire** doit être déposé : en cas de changements importants (transformation d'une habitation en commerce, élargissement de la vitrine ou des portes...).

Quelles sont les différentes étapes ?



1. Dépôt du dossier : au service urbanisme ou par envoi en lettre recommandée avec accusé de réception. Pour toutes questions, veuillez contacter la Mairie à l'adresse suivante : urbanisme@ville-harnes.fr



2. Enregistrement : il se fait par le service urbanisme qui transfère ensuite à la CALL qui examinera le dossier.



3. Transmission et décision : le dossier est examiné par les commissions d'accessibilité et de sécurité. Le délai d'instruction est de 4 mois. Il est important d'en tenir compte avant de signer votre bail. En cas d'avis défavorable par l'une des commissions, le dossier est refusé et doit être redéposé, entraînant à nouveau un délai d'instruction de 4 mois.



4. Ouverture du commerce : la direction Sûreté / Sécurité / Protocole de la Mairie supervise le processus d'ouverture des commerces. Pour toutes questions, veuillez contacter la Mairie à l'adresse suivante : tony.chirol@ville-harnes.fr

Retrouvez la procédure détaillée sur notre site internet, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/autorisationurbanisme/>

Pour toute ouverture ou fermeture de commerce, veuillez envoyer un mail à : vanessa.arantes@ville-harnes.fr afin de mettre à jour les registres.

CADEAUX DE NOËL DU CCAS : À VOS AGENDAS !

Il est de tradition, pour la Municipalité et le CCAS, d'offrir un cadeau de Noël aux 80 ans et plus, aux bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), ainsi qu'aux enfants dont les familles bénéficient de la CSS ou de l'Allocation Education Enfant Handicapé (AEEH). A vos agendas pour les inscriptions !



- **Les personnes nées en 1945 et avant** devront s'inscrire au CCAS avant la fin de l'année 2025, en se munissant d'un justificatif de domicile ainsi que d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

- **Les personnes titulaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) à taux plein, de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées)** dont le montant n'excède pas celui de l'AAH ou d'une pension d'invalidité, devront s'inscrire au CCAS, jusqu'au 15 octobre 2025, et se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la dernière attestation de versement de l'allocation ou de la pension.

Les cadeaux seront remis à l'issue du goûter solidaire, organisé le mercredi 17 décembre 2025, à partir de 15h, à la salle Kraska, avenue des Saules.



- **Pour les enfants nés entre 2014 et 2025 et dont les parents bénéficient de la CSS ou de l'AEEH (Allocation d'Education Enfant Handicapé)**, les familles concernées devront s'inscrire au CCAS, jusqu'au 15 octobre 2025, et se munir d'une attestation CSS en cours de validité, de la dernière notification CAF, des 3 derniers mois de ressources (salaire, Pôle Emploi, CAF, etc.) et d'un justificatif de domicile.

Les familles inscrites recevront un courrier au mois de novembre, leur précisant les modalités de remise des cadeaux.

Infos : CCAS au 03.21.69.81.79, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

DU BIO ET DU LOCAL À PRIX MODÉRÉ, C'EST POSSIBLE !

Avec VRAC, consommer bio et local à prix accessible tous les mois dans votre quartier, c'est possible ! Miels, huile d'olive, pâtes, fruits secs, lessive... Au total, ce sont plus de 80 références au catalogue. Il suffit de passer commande en ligne ou lors d'une permanence puis de venir récupérer votre commande au CCAS de Harnes. **Prochaines dates** : commande en ligne du 16 au 22 octobre ou via la permanence le 21 octobre, de 14h à 15h30, pour un retrait au CCAS le mardi 4 novembre, de 15h à 18h, puis commande en ligne du 20 au 26 novembre ou via la permanence le 25 novembre, de 14h à 15h30, pour un retrait lors de l'épicerie le 9 décembre, de 15h à 18h au CCAS.

Plus d'infos sur : hdf.vrac-asso.org ou auprès d'Aurélien au 07.49.23.01.08.



L'ACCÈS AUX TOMBES FACILITÉ

Afin de faciliter l'accès aux tombes pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, à l'occasion de la Toussaint, la Municipalité met, cette année encore, des voiturettes électriques (conduite assurée par un agent municipal) à disposition des usagers, au cimetière du centre.

Horaires : du lundi 27 au vendredi 31 octobre, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, ainsi que le samedi 1^{er} novembre, de 9h à 13h.





TOUJOURS UN SUCCÈS !

Les 13 et 14 septembre, la salle Kraska a résonné de rires et de chansons à l'occasion du traditionnel Banquet du Bel Âge. Ce rendez-vous incontournable a rassemblé les Harnésiens de 65 ans et plus, venus partager un moment de fête et de bonne humeur.

Deux journées dédiées aux aînés de la ville, rythmées par des retrouvailles chaleureuses, un repas gourmand, les traditionnelles photos et une ambiance musicale qui a rapidement entraîné les premiers

pas de danse. L'occasion de mettre à l'honneur les Harnésiens les plus âgés du week-end : Ginette Antoniak (97 ans), Alexandre Hainaut (94 ans), Janina Brendel (94 ans) et Robert Dybizbanski (93 ans).

En souvenir, un cadeau a été remis à chaque participant et une rose a été offerte aux femmes.

Plus qu'un Banquet, cet événement est avant tout une parenthèse conviviale où les générations se retrouvent !

Les photos seront disponibles en Mairie, les 16 et 23 octobre, de 9h à 12h, en salle du Conseil Municipal.



ENSEMBLE CONTRE LA MALADIE AVEC OCTOBRE ROSE



Du 8 au 11 octobre, notre ville va se parer de rose, dans le cadre de son engagement pour «Octobre Rose» et la prévention contre le cancer du sein.

Sensibilisation et sport seront à l'honneur en ce début du mois d'octobre, en lien avec les partenaires locaux et services municipaux.

- Mercredi 8 octobre : de 19h à 20h30, dress code rose pour une séance de **zumba** avec Fit M Dance, salle Kraska. Participation libre. Info au 06.64.24.39.34.
- Jeudi 9 octobre : de 9h à 11h30, **sensibilisation à l'autopalpation** avec les sages-femmes de Harnes et des professionnelles de la CPTS, en Mairie.
- Vendredi 10 octobre : de 16h15 à 17h, séance d'**aquadouce** à la piscine Marius-Leclercq. Limité à 25 personnes. Inscription au 03.21.79.42.79.
- Samedi 11 octobre, à 9h, **randonnée**. Rdv à 8h30 à la ferme pédagogique de Courrières. Arrivée à la halle des sports de Loison-sous-Lens. Participation de 2€. Bus affrétés au départ de la Grand' Place à 8h15 ainsi qu'au retour. Possibilité de prise en charge via navette au Bois de Florimond, à mi parcours. Inscription au CCAS en semaine et auprès de la RSG, le samedi 4 octobre, lors du Marché des Terroirs et de l'Artisanat, organisé au CCAS.

HARNES S'ENGAGE POUR LE COMPOST DANS LES CIMETIÈRES

Afin de promouvoir le compostage, notre ville va installer des bacs spécifiques dans ses cimetières dès la mi-octobre. L'objectif est d'encourager la réutilisation des ressources naturelles et de réduire les déchets.

Le dispositif sera mis en place au sein de trois zones : deux au cimetière du centre et une au cimetière du 21.

Chaque zone sera équipée de quatre bacs pour faciliter le tri : un pour les déchets courants (papier, emballages de fleurs), un pour le terreau (dont les usagers pourront se servir), un pour récupérer les pots, et un pour déposer les fleurs fanées.

Cette action vise à sensibiliser les usagers au tri, afin que nous participions collectivement à une démarche de développement durable sur la commune.



Mais aussi...

Des référents composteurs assureront des permanences pour accompagner les habitants et les guider dans l'utilisation de ces nouvelles installations.

STOP AUX MÉGOTS : DÉVELOPPEMENT D'UN PARTENARIAT AVEC ALCOME

Chaque année, entre 20.000 et 25.000 tonnes de mégots sont jetées en France et 40% finissent directement dans la nature. Ce phénomène dramatique pour l'environnement touche malheureusement notre ville. Afin de résorber ce fléau, la commune a scellé un partenariat avec la société Alcome, un éco-organisme privé et à but non lucratif, agréé par l'État pour une durée de six ans.

Ce partenariat vise à lutter contre la présence des mégots dans l'espace public. L'objectif principal est de réduire de 40% la quantité de mégots jetés au sol, tout en sensibilisant les habitants à l'impact environnemental de ces déchets.

Concrètement, notre ville va bénéficier d'un soutien financier annuel à hauteur de 1,08€ par habitant. Cette somme pourra notamment être utilisée dans le cadre d'actions de sensibilisation ou de communication.

En complément, Harnes se verra dotée de dispositifs de rue (cendriers et éteignoirs) et recevra chaque année 1000 cendriers de poche, à disposition des Harnésiens au sein des bâtiments municipaux.



ÉTAT CIVIL

Naissances : Manoë RYCKEWAERT, né le 25 août - Alessio DOMBROWSKI, né le 27 août - Leya BIGOT, née le 27 août - Milaya DUBOIS née le 02 septembre - Aylan DUBOIS, né le 02 septembre - Isaac HERZEL, né le 02 septembre - Mylann VANDEVOIR, né le 03 septembre - Qâssim ZIANI-ELLOUEL, né le 05 septembre - Louis WILLEMOT, né le 07 septembre - Ilyès EL MEKKI, né le 08 septembre - Rosalina DETRES, née le 11 septembre - Victoire BARAN, née le 15 septembre.

Décès : Simone LOGIE, veuve BOULANGER, 95 ans - Liliane DESPREZ, épouse POUCHAIN, 86 ans - Monique HENNACHE, veuve DELPOUVE, 79 ans - Franck MERSAK, 61 ans - Edouard DUBOIS, 79 ans - Sérafino DI SCIACCA, 79 ans - Alfréda LAMAND, veuve DEBSKI, 91 ans - Thérèse LEUNENS, veuve BOUFFLERS, 94 ans - René SÉNÉCAUX, 82 ans - Jeanne DAUBRESSE veuve TRICART, 99 ans.

Mariages : Samedi 30 Août 2025: WIART Kévin et KARASINSKI Manon. Samedi 6 septembre 2025 : DUQUESNOY Corinne et COURTECUISSÉ Stéphane - DRUELLE Christophe et RYBAK Stéphanie - HOUZÉ Laurent et SABOURIN Céline - BARGOIN David et FOURMEAUX Vanessa. Samedi 13 septembre 2025 : KADID Nabli et YAHIANI Shahines. Samedi 20 septembre 2025 : GUELMENGER Pauline et VASSEUR Antoine. *ERRATUM : Mariage non célébré le Samedi 26 juillet 2025 : LAOUINI Mohamed et BASSIT Mélissa.*



Pensez à déclarer votre changement de domicile !

Vous avez emménagé ou déménagé au sein de la commune, pensez à effectuer votre changement d'adresse.

En effet, tout électeur doit justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit. En cas de changement de domicile, la situation électorale doit donc être régularisée. En cas d'iniquité, l'électeur s'expose à être radié des listes électorales.

Pour déclarer votre nouvelle adresse, deux options :

- En Mairie : En remplissant le formulaire CERFA muni d'un justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois. Attention : la facture de téléphone portable n'est pas recevable) et de votre pièce d'identité ou passeport (en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans).
- En ligne : sur le site www.service-public.fr avec les mêmes justificatifs.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL, Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, en Mairie

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

Alexandre DESSURNE

Finances, budget et marchés publics

Le vendredi, sur rendez-vous, en Mairie

Safia YATTOU

Développement durable et économique - Conseil Municipal des Jeunes

Sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Chaque 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, nous sommes collectivement interpellés par une réalité insoutenable : dans notre pays, dans nos villes, dans nos quartiers, des femmes continuent d'être insultées, harcelées, frappées, humiliées, parfois jusqu'à perdre la vie.

Ces violences ne sont pas des faits isolés : elles sont le reflet d'inégalités persistantes, nourries par les stéréotypes et les rapports de domination.

Elles concernent tous les milieux sociaux, toutes les générations, et fragilisent aussi les enfants, témoins ou victimes indirectes de ce cycle destructeur.

Chaque année en France, plus d'une centaine de femmes meurent sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint.

Des milliers d'autres subissent des violences psychologiques, sexuelles ou économiques. Trop souvent, elles se heurtent à la peur, à l'isolement, à la honte. Trop souvent, elles hésitent

à franchir la porte d'un commissariat ou à appeler à l'aide.

Nous refusons que le silence et l'indifférence deviennent complices de cette tragédie. La lutte contre les violences faites aux femmes est un devoir de société, mais c'est aussi une responsabilité locale.

Les collectivités ont un rôle essentiel : soutenir les associations qui accompagnent les victimes, favoriser l'accès à des hébergements d'urgence, relayer les dispositifs nationaux de signalement, sensibiliser les habitants dès le plus jeune âge.

A Harnes, nous nous sommes engagés à faire de la prévention et de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité. Cela passe par des campagnes de sensibilisation, par un travail main dans la main avec les associations et les services de l'État. Cela passe aussi par une vigilance collective, car nous avons toutes et tous un rôle à jouer : écouter, soutenir, protéger, ne jamais détourner le regard.

Le 25 novembre n'est pas qu'une date symbolique. C'est un appel à l'action.

Ensemble, nous devons briser les silences, combattre les préjugés, changer les comportements.

Parce qu'une femme qui vit dans la peur, c'est une liberté bafouée ; parce qu'une société qui tolère la violence n'est jamais une société pleinement juste ni démocratique.

Les violences faites aux femmes ne sont pas une fatalité. Elles reculent lorsque nous osons les nommer, lorsque nous protégeons celles qui en sont victimes et lorsque nous responsabilisons ceux qui pourraient les commettre.

Notre responsabilité est de bâtir une communauté plus sûre, plus respectueuse et plus solidaire.

Le 25 novembre, et chaque jour de l'année, nous appelons à l'unité et à l'engagement. Ensemble, faisons reculer la violence. Ensemble, affirmons haut et fort que dans notre ville, dans notre République, aucune femme ne doit avoir peur d'être elle-même.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Macron a choisi de nommer Lecornu à Matignon alors que les Français aspirent à une rupture profonde : par la fin de l'injustice fiscale, par un vrai plan d'économies, par une politique sécuritaire et migratoire pour protéger les Français. Macron doit choisir entre deux issues face à une telle impasse : la dissolution ou la démission. Le RN est prêt à gouverner, à rétablir la justice sociale, à défendre nos frontières, à protéger notre souveraineté et à redonner à la France la dignité et la grandeur qu'elle mérite.

Rassemblement pour Harnes

Les réseaux sociaux pullulent de mensonges, de manipulations de l'actualité, de falsifications de l'Histoire. Ouvrons les yeux, réfléchissons et réagissons : imposons les faits indiscutables, démasquons les faussaires et brisons les contre-vérités idéologiques.

Harnes, construisons le changement !

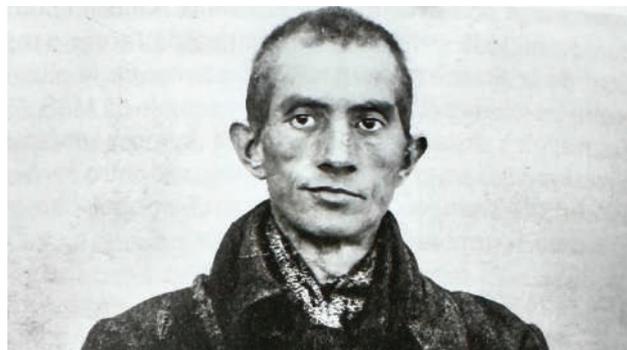
Dernière rentrée scolaire du mandat et toujours pas de cantine à moins de 1€ !

Une telle promesse de ceux qui auraient pu la mettre en place depuis 6 ans ne saurait désormais être crédible ! La majorité a fait le choix de ne pas soutenir votre pouvoir d'achat !

Harnes Naturellement

LUCIEN DEMARQUE : RÉSISTANCE ET SOUFFRANCES

Né en 1907 à Harnes, la vie de Lucien Demarque aurait pu se dérouler on ne peut plus heureusement. En 1943, entre trentaine et quarantaine, Lucien exerce le métier de marchand de levure, lequel lui permet de faire vivre sa famille, son épouse ainsi que son fils et sa fille, âgés d'une dizaine d'années, mais...



Lucien Demarque, de retour de déportation

Mais il n'a pas le tempérament à accepter l'occupation nazie sans réagir et c'est pourquoi il s'engage au sein d'une section de FTPF (Francs-Tireurs et Partisans).

Ainsi, le 8 juillet 1945, il part avec sa camionnette et deux compagnons pour la forêt de Fourmies dans le Nord où il doit récupérer des armes auprès de maquisards. Tout se passe bien jusqu'au retour vers Harnes où nos résistants tombent sur un barrage de feldgendarmes, à Etrœungt. Lucien, qui était au volant, est ligoté, de même que ses amis, Emile et Victor, en attente d'un officier allemand. Le gradé, à son arrivée, ordonne de fusiller les deux passagers, porteurs d'armes, ce qui est fait séance tenante, et de conduire Lucien à Avesne-sur-Helpe. De là, notre Harnésien est transféré à Maubeuge puis à la prison de Loos-lès-Lille.

On connaît malheureusement la suite, laquelle a déjà été évoquée dans ces pages... Le 1^{er} septembre 1944, à l'heure où le bassin minier connaît sa libération, Lucien est «enfourné» dans le monstrueux «Train de Loos» avec 870 autres prisonniers et, après plusieurs étapes, aboutit dans l'univers des camps de la mort en Allemagne.

Finalement libéré le 15 avril 1945 par les troupes britanniques, il est alors considéré comme «grand malade» : ce gaillard ne pèse plus en effet qu'une quarantaine de kilos ! Rentré à Harnes, ce n'est qu'en 1952 qu'il put reprendre une activité, un commerce de lingerie. Il s'éteindra à Lens le 12 octobre 1979.

NAZISME ET RÉSISTANCE : HARNES N'A PAS OUBLIÉ...



Deux pavés témoignages du combat contre le nazisme, créés par l'association Stolpersteine

Le 17 octobre, Harnes rendra un vibrant hommage à la résistance, à tous ceux qui ont osé, au risque de leur vie, combattre le nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale.

Parmi eux, Lucien Demarque qui, arrêté, torturé, entassé dans l'unique «Train de Loos» a rejoint les camps de concentration. Finalement libéré presque mourant par les troupes britanniques, il put rentrer à Harnes pour une très longue convalescence.

La cérémonie, initiée sous l'égide de la Municipalité, par les Amis du Vieil Harnes, l'association Stolpersteine et les élèves de CM1-CM2 de l'école Barbusse accompagnés de leur enseignante, Mme Desquiers, aura d'abord lieu au carré militaire du cimetière du centre à 14h30. Elle sera présidée par Philippe Duquesnoy, Maire, et Benoit Roussel, Conseiller Départemental et Président du centre d'histoire «La Coupole».

Ensuite, vers 16h, les participants se rendront en procession au 19 rue Charles Debarge, dernière adresse connue de Lucien Demarque. Là, les jeunes élèves dévoileront un pavé du souvenir. Cette pierre commémorative, un cube de 10 cm couvert de laiton, sera posée à fleur sur le trottoir devant l'habitation des victimes du nazisme.

Ce genre d'hommage a été d'abord posé illégalement en Allemagne puis régulièrement en Europe, grâce à l'association Stolpersteine.



SEMAINE NATIONALE DU CHIEN

CENTRALE CANINE LA MAISON DU CHIEN



SEMAINE NATIONALE DU CHIEN

CONCOURS PHOTOS « LE CHIEN ET L'ENFANT »

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2025



Règlement et infos sur : www.ville-harnes.fr



Soutenu par



- 19** **FOOTBALL D1**
UASH / Monchy-au-Bois
Stade Bouthemey, à 15h
- 21**
01/11 **VAC PARKOUR**
ESPK
Catégorie 8/11 ans : 21 et 23/10 de 18h à 19h30 et 25/10 de 15h à 16h30
Catégorie 12/15 ans : 28 et 30/10 18h à 19h30 et le 1/11 de 15h à 16h30
Inscriptions et renseignements au 06.81.25.35.14
- 25** **VOLLEY MASCULIN ELITE**
HVB / VC Halluin
Salle Maréchal, à 20h
- 28**
15/11 **HARNES EN SCÈNE**
Toutes les informations en page 07
- 31** **VOLLEY MASCULIN ELITE**
HVB / Caudry
Salle Maréchal, à 20h
- JOURNÉE HANTÉE**
APE Langevin-Diderot
Salle Kraska, de 13h à 16h, les citrouilles en fête, jusqu'à 8 ans, entrée enfant : 5€
De 16h30 à 19h30, BOOOO OOMM, de 9 ans à la 3^{ème}, entrée enfant : 3€
Ouvert à tous. Inscriptions par téléphone au 06.58.89.26.63

NOVEMBRE

- 01** **VOLLEY FÉMININ ÉLITE**
VCH / Stella Calais
Salle Maréchal, à 19h
- 01**
02 **24^{ÈME} BOURSE AUX JOUETS ET ARTICLES DE PUÉRICULTURE**
Salle Kraska
Organisée par l'Amicale des Communaux
Samedi de 10h à 17h, dimanche de 9h à 13h
Entrée libre
4€ la table le samedi / 3€ la table le dimanche
Inscriptions : mercredi 15 octobre de 16h à 18h30 à la Salle des Fêtes
Informations au 03.21.79.42.79
- 02** **BABY HALLOWEEN**
Espérance Gym
De 14h à 17h, au complexe Bigotte
Ouvert à tous les enfants de 2 à 5 ans
Tarif : 3€ licenciés, 5€ extérieurs
Renseignements après 18h : 06.86.78.84.49
- 09** **REPAS D'AUTOMNE**
Salle Kraska, à partir de 12h
Organisé par Opieka Rodzicielska
Tarif : 39€
Inscriptions au 06.80.58.87.68 / 06.88.76.02.87
- 09**
10 **TOURNOI INTERNATIONAL DE JUDO**
Judo Club de Harnes
Salle Maréchal
Samedi : Minimes F et G label A
Dimanche : Cadet/tes label excellence

SEMAINE DE LA POLONITÉ 2025 »

DU 18 AU 26 OCTOBRE 2025

● SAMEDI 18 OCTOBRE / 10H-20H
DIMANCHE 19 OCTOBRE / 10H-19H / SALLE KRASKA
Salon de la Pologne : expositions, animations, dégustations, artisans... Entrée gratuite.
Buvette et restauration sur place.

● MARDI 21 OCTOBRE / 19H / CINÉMA
Ciné-Polska avec la projection du film suivi d'un débat et du verre.
Gratuit sur inscription à jacques

● DIMANCHE 26 OCTOBRE
Repas traditionnel polonais
"Tradition et Avenir"
Tarifs : 39€ (adultes)
- 16€ (enfants)
Réservations

AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr
FACEBOOK : Harnes
INSTAGRAM : #Harnesmaville

OCTOBRE

- 04** **VIDEO MAPPING FESTIVAL**
Etang du Brochet
Toutes les informations en page 03
- MARCHÉ DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT**
CCAS, de 10h à 17h
- 07** **ATELIERS NUMÉRIQUES**
Médiathèque, de 14h à 16h30
Initiation à internet
- 08**
11 **OCTOBRE ROSE**
Toutes les informations en page 11
- 10** **PÉDIBUS ECOLE DIDEROT**
De 8h à 8h30
La rue de Montceau-les-Mines sera fermée à la circulation
- ZUMBA HANTÉE**
Fit M Dance
Salle Kraska, à partir de 20h
Infos et inscriptions : 06.64.24.39.34
- 11** **HANDBALL N1**
HHBC / Rouen
Salle Bigotte, à 20h30
- 12** **MARCHÉ AUX PUCES**
Amicale des Communaux
Grand'Place, de 8h à 13h
- 14** **ATELIERS NUMÉRIQUES**
Médiathèque, de 14h à 16h30
Initiation à internet
- 17** **VOLLEY MASCULIN ELITE**
HVB / VC Bellaing
Salle Maréchal, à 20h
- 18**
26 **SEMAINE DE LA POLONITÉ**
Toutes les informations en page 07
- 18** **VOLLEY FÉMININ ÉLITE**
VCH / Quimper Volley 29
Salle Maréchal, à 19h
- WATER POLO N1**
SNH / Givors
Piscine Marius-Leclercq, à 20h

CINEMA

JACQUES PREVERT

PROGRAMME DU MOIS

Du 15 au 21/10

TIMOCHE (0h41) (dès 3 ans)



Mercredi 15 - 10h
 Mercredi 15 - 14h30
 Samedi 18 - 15h

L'HOMME QUI A VU L'OURS QUI A VU L'HOMME (1h28)



Mercredi 15 - 18h
 Jeudi 16 - 21h
 Vendredi 17 - 18h
 Samedi 18 - 21h
 Mardi 21 - 16h

NINO (1h36)



Jeudi 16 - 18h
 Vendredi 17 - 21h
 Samedi 18 - 18h

REGARDE (1h31)



Vendredi 17 - 14h

Du 22 au 28/10

SUPER GRAND PRIX (1h38)



Mercredi 22 - 10h
 Samedi 25 - 15h
 Mardi 28 - 14h

MINECRAFT (1h41)



Mercredi 22 - 14h30

CERVANTES AVANT DON QUICHOTTE (2h14)



Mercredi 22 - 18h
 Jeudi 23 - 21h
 Vendredi 24 - 21h
 Samedi 25 - 21h
 Mardi 28 - 20h

L'ÉCUME DES JOURS (1h30)



Jeudi 23 - 18h30

Du 22 au 28/10 (suite)

JACK ET NANCY (0h55) (dès 4 ans)



Jeudi 23 - 14h
 Vendredi 24 - 18h
 Samedi 25 - 18h
 Mardi 28 - 17h30

TOURNOI JV : FORZA MOTORSPORT



Vendredi 24 - 14h

Du 29/10 au 04/11

LE MANOIR HANTÉ (2h02)



Mercredi 29 - 14h30

ARCO (1h22)



Mercredi 29 - 10h
 Jeudi 30 - 14h30
 Jeudi 30 - 18h

C'ÉTAIT MIEUX DEMAIN (1h43)



Mercredi 29 - 18h
 Jeudi 30 - 21h
 Mardi 04 - 17h30
 Mardi 04 - 20h

CINÉ FRISSONS



Vendredi 31 : 17h
Les Gremlins
 Vendredi 31 - 20h
Conjuring, l'heure du jugement (int-12 ans)

CONTACTS

03.21.76.21.09
 jacques.prevert@ville-harnes.fr
 36 rue Montceau-les-Mines - Harnes

TARIFS

Plein : 5€
 Réduit : 4€*
 Mercredi, vacances : 3,30€
 Groupe : 2,70€ (8 et +)

*(<18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, RSA, AAH, étudiants, adhérents de l'Amicale des Communaux de Harnes)

Ciné littérature
 Ciné Goûter